



NUMÉRO ZÉRO

S
T
I
O
L
S
P
A
Z
I
O
L
S

LE MOT DU MAIRE

Au nom de l'équipe municipale, j'adresse à tous les habitants de Paziols nos remerciements et vous renouvelle notre total engagement sur la mission que nous nous sommes fixés durant la campagne.

2014 est une année commémorative à double titre : des nuages sombres annonciateurs de ce que les historiens ont appelé la « grande guerre » un siècle plus tôt mais aussi de la magnifique embellie porteuse d'espoir et de paix de juin 1944.

Depuis notre investiture, nous avons été sur plusieurs fronts, notamment celui de la cave du Mont Tauch dans lequel la partie semblait mal engagée. Deux mois plus tard, grâce à l'action prépondérante du Préfet et du CA de la cave en passant par l'implication de tous les élus dont certains ont mené un combat moins médiatique mais d'une efficacité redoutable, les banques ont consenti un allègement de la dette qui doit permettre à la cave du Mont Tauch de retrouver son rang. Pendant cette période nous avons senti passer l'élan revigorant de la solidarité, sans oublier de nous répéter l'histoire dans nos mémoires pour que l'histoire ne se répète pas.

Sur un plan local, la réforme des rythmes scolaires nous a imposé de trouver des solutions adaptées à ces nouveaux horaires : embauche de deux emplois avenir et intervention d'animateurs périscolaires, financée par la Communauté de Communes.

D'autre part, nous avons tenu à recevoir les acteurs économiques, associatifs et culturels pour connaître leurs souhaits et définir ensemble les priorités de nos actions.

Notre représentation à la Communauté de Communes (finances, développement économique, enfance et jeunesse, ressources humaines, communication et commission numérique) et au sein des différents syndicats (Verdouble, Pays Corbières Minervois...) nous permet de prendre part aux décisions importantes concernant Paziols et son environnement et ainsi, peser sur notre destin.

Bonnes vacances à tous.

André Vidal

Page 2	Les mesures phares Les commissions
Page 3	Le conseil municipal Le Sénateur, Le Député
Page 4	La Granhotada Le marché aux fleurs La MJC
Page 5	Le permis piéton La fête du 100
Page 6	La fontaine des eaux Nouvel affichage Embellissement
Page 7	Nouvelle aire de jeux Le CLIC
Page 8	Hommage à Claude Nougaro Etat civil

Une information Régulière

Le conseil Municipal a tenu dans ses premiers travaux à constituer une Commission Extramunicipale qui aura pour tâche la communication.

Un sujet important de nos jours qui permet le rapprochement entre les habitants, ainsi qu'une meilleure compréhension et utilisation de l'outil municipal.

Les élus, soucieux d'oeuvrer dans la clarté et la transparence, ont choisis plusieurs supports de communication, dont celui de l'édition d'un journal trimestriel. Ce journal se veut original dans sa conception.

Il sera le reflet de la vie au village, il contiendra plusieurs rubriques dans lesquelles auront la parole, les citoyens, les associations, les jeunes, les enfants des écoles et les élus.

Il annoncera les événements, mettra en lumière un artiste, un lieu...

Ce journal qui a l'ambition de favoriser habitants, et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, doit se doter d'un titre !

Vos suggestions peuvent être formulées et déposées dans la «boîte à idées» installée dans le hall de la Mairie.

l'échange entre les

Je pose zéro
Et je retiens tout !

Proverbe français

Les mesures phares du Conseil Municipal

Transparence et proximité guident le choix de nos élus

• Le 11 avril dernier, les élus de la Commune ont décidé du **montant mensuel des indemnités de fonction du Maire et des adjoints.**

Les taux de rémunération ont été révisés à la baisse par souci de solidarité avec la population, afin de ne pas peser sur la fiscalité. Le nombre d'adjoints est passé de 4 à 3.

Ces décisions se traduisent par une diminution de 7300 euros des indemnités des élus.

- Baisse des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

- Motion de soutien aux viticulteurs

- Séance du Conseil Municipal tenue à la salle polyvalente

• En date du 17 avril 2014, Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer aux propriétaires du Café des Sports un droit d'utilisation à

l'année de la partie de la place sur laquelle ils ont autorisation d'installer leur terrasse. L'arrêté Municipal n° 2014-17 en fixe les règles. Cette décision est motivée par l'allongement des périodes de fréquentation touristique, et les tempêtes estivales de l'avant et de l'après saison touristique.

• **Le Conseil Municipal a rédigé une motion de soutien aux viticulteurs du Mont Tauch.**

« Suite aux positions de la Banque du Crédit Agricole du Languedoc, le Conseil Municipal de Paziols se positionne contre la liquidation ou la fermeture de la Cave coopérative du Mont Tauch, poumon économique d'un territoire de 138 km². Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde son entier soutien à la Cave coopérative du Mont Tauch, à son personnel et aux viticulteurs. L'outil que constitue la cave ne peut être bradé. Le Conseil Municipal décide de faire parvenir cette motion aux Elus de la République et aux Ministères concernés. »

• **Les représentants du tissu économique, social et culturel de la commune ont été reçus** par le Maire et ses adjoints Richard Senpau-Roca et Magali Cornet. Des entretiens nécessaires afin de mettre en place les futures relations avec la Mairie. Les souhaits des acteurs économiques ont été recueillis. Un moment d'échanges, intéressant où chacun a pu s'exprimer.

• **Le Conseil Municipal a tenu séance le jeudi 05 juin 2014 à la Salle Polyvalente.**

Une « première » à Paziols qui fut appréciée par la trentaine de concitoyens qui s'était déplacée. Saluons cette démarche qui devrait s'inscrire dans la **pérennité.**

Les Paziolais sont invités à assister aux prochaines séances publiques qui seront convoquées par voie d'affichage et de publication par haut-parleur.

Un petit rappel de la loi : « (...) les séances du conseil municipal sont publiques. Ainsi le public peut assister aux débats. Toutefois, les textes n'autorisent pas de prise de parole du public ni aucun signe de manifestation. Ce sont les élus, représentant les citoyens, qui présentent les dossiers, participent aux débats et votent les délibérations. »

• Par voie de publication par haut-parleur et affichage, **le Conseil Municipal a informé la population:**

1. **de l'embauche de personnels.**

2. **de la mise en location d'un appartement communal vacant et de la mise à**

disposition d'une maison de l'Office Marcou à Bermeillero.

Commissions Communales

Dès leurs prises de fonctions, les conseillers municipaux se sont répartis dans les commissions communales obligatoires, le Conseil d'école et le Centre Communal d'Action Sociale. Des représentants de la société civile (*de la population*) ont été sollicités pour certaines de ces instances.

Commission des Finances

Jean-Guy AZEAU, Sabine BERTAND, Guy RIVIERE, Grégoire SARDA, Richard SENPAU ROCA et Albert TORTA.

Commission d'Appels d'Offres

Titulaires : Claude CHALULEAU, Jonathan OAKES, Richard SENPAU ROCA.

Suppléants : Marie-Paule SEGUY, Albert TORTA, Magali CORNET.

Commission des Impôts

Jean-Guy AZEAU, Claude CHALULEAU, Frédéric PORTE, Guy RIVIERE, Richard SENPAU ROCA, Alain THOMAS.

Représentants de la société civile : Jacques CROS, Monique DOUTRES, Alain NOUZIERES, Alain RAMI, Corinne RAYNAUD

Conseil d'Ecole

Magali CORNET, Grégoire SARDA, Jonathan OAKES, Richard SENPAU ROCA.

Centre Communal d'Action Sociale

Albert TORTA, Corinne RAYNAUD, Guy RIVIERE, Magali CORNET, Sabine BERTRAND.

représentants de la société civile : Josy BONEL, Isabelle WILBRATTE, Annick VIDAL, Poly SAHLI, Françoise CAPPOEN.

Pour permettre une réflexion plus riche et efficace, la municipalité se dote de commissions extra-municipales regroupant des élus et des personnes non élues.

Les élus s'organisent pour la mise en œuvre d'actions proposées lors de la campagne électorale. Des commissions extra-municipales sont créées. Elles sont constituées d'élus et de personnes ressources identifiées issues de la population. Elles permettent d'exprimer des besoins et/ou d'apporter une expertise dans la conception de projets précis. Les projets ainsi élaborés pourront être discutés avant d'être présentés en Conseil Municipal, afin que celui-ci puisse après délibération, les mettre en œuvre.

Culture et Communication :

Objectifs : Journal communal, site internet, relations avec les associations, organisation des fêtes et manifestations, cinéma, bibliothèque/ médiathèque.

Urbanisme et Habitat :

Objectifs : Cadastre numérique, informations géographiques, bâtiments, Certificat d'Urbanisme et permis de construire, projets d'aménagement et lotissements, Plan Local Urbanisme, voirie, eau, assainissement, irrigation, jardins...

Développement économique :

Objectifs : Tourisme, implantation d'entreprises ou d'activités, énergies renouvelables, économies alternatives, gestion des ressources naturelles (exploitation, préservation) ...

Jeunesse et Sports :

Objectifs : Enfance et Jeunesse (12-18 ans), relations avec les associations, affaires scolaires...

Exemple d'un projet participatif : la réhabilitation de l'aire de jeux.

Ce projet est élaboré par la commission "Jeunesse et Sports". La commission est élargie à la société civile en consultant des assistantes maternelles et des parents de jeunes enfants

Une belle journée ensoleillée



Une première rencontre fort réussie, qui s'est poursuivie dans une ambiance très conviviale et animée autour du verre de l'amitié .

Les dernières élections municipales ont décidé de donner à Paziols une nouvelle équipe. Cette nouvelle équipe qui a désormais en charge l'avenir de notre village s'est présentée devant les paziolaises et les paziolais venus nombreux à la Salle Polyvalente ce samedi matin ensoleillé du 11 avril.

Monsieur Le Maire, André Vidal, a profité de son premier discours pour présenter chacun des nouveaux élus.

Richard Senpau-Roca, premier adjoint; Magali Bertrand Cornet deuxième adjointe (première femme adjointe dans la commune); Guy Rivière troisième adjoint ; Jean Guy Azeau ; Doriane Balayan ; Sabine Bertrand Cambres ; Claude Chaluleau ; Frédéric Porte ; Corinne Raynaud ; Grégoire Sarda, Marie-Paule Seguy, Jonathan Oakes ; Alain Thomas ; Albert Torta .

Au cours de son discours, Le Maire a réaffirmé la volonté d'œuvrer dans la transparence et la communication durant les 6 ans à venir : « *Le programme de la liste PAZIOLS Notre Village, notre avenir, devient désormais notre feuille de route. Dans le respect de nos engagements, nous avons fixé lors de la première séance du Conseil Municipal la baisse des indemnités des élus. L'économie représente quelques 8000 euros, qui serviront à rétablir le repas annuel aux aînés, et à verser la différence à la caisse du Bureau d'Aide Sociale* ». Cette déclaration fut applaudie.

Présentation du conseil municipal

Billet dur, billet doux

La municipalité n'a pas pu communiquer par son site WEB, victime de piratages depuis plus de 2 mois.

Le ciblage était sur les CR du Conseil Municipal.

Vous avez dit bizarre !!!

Enfantillages ????

Ça suffit !!!

Notre équipe travaille à sa réhabilitation.

La visite du Sénateur

Le Sénateur

Le Sénateur Roland Courteau, accompagné du Conseiller Général Sébastien Pla, sont venus rencontrer la nouvelle équipe municipale. Ils ont été reçus par le Maire entouré de quelques conseillers. Il s'est entretenu avec l'équipe municipale sur les orientations gouvernementales.

Cette rencontre fut encore une fois l'occasion de discuter sur la situation des Vignerons du Mont Tauch, pour lesquels il a réaffirmé son total soutien.



Le Sénateur a posé un instant dans la cour, au pied du tilleul planté en 1989, et pour lequel il avait donné le premier coup de pioche.

La visite du Député

Le Député

Le 9 Mai, Le Maire et quelques conseillers présents, ont accueilli le Député Jean-Paul Dupré accompagné du Conseiller Général Sébastien Pla.

Cette rencontre fut à nouveau l'occasion d'aborder le problème des viticulteurs du secteur et de leur outil coopératif: Les Caves du Mont Tauch. Le député a tenu à répéter son attachement aux Hautes-Corbières, à son patrimoine culturel et naturel, étant lui-même originaire du village de Davejean.

Il a déclaré faire tout ce qui serait en son pouvoir pour œuvrer vers une sortie de crise Mont Tauch la plus favorable.

Rien ne sert de courir ...

LA GRANHOTADA,

Le lundi 14 septembre, les enseignants du secteur se sont retrouvés à l'école de Tuchan autour de madame Anne Barrière, la conseillère pédagogique sport et représentante USEP, pour l'organisation de la Granhotada. Ainsi, le vendredi 18 avril, plus de 300 enfants des écoles des villages de toute la Communauté des Communes auxquels se sont ajoutés les élèves de l'école d'Ansignan, ont participé à cette magnifique journée sportive.

Le matin, à l'espace René Sirven, tous les enfants ont participé, selon leur âge, à différents ateliers : biathlon avec courses et tirs pour les élèves de cycle 2, équilibres, jeux de lutte, crosses québécoises, jeux du parachute pour les petits, tournoi de handball pour les plus grands.

Après un pique-nique reconstituant pour les enfants et une grillade toujours aussi appréciée pour les adultes, nous sommes tous partis au Mas pour la course de l'après-midi. Les plus petits sont partis en randonnée à la Fontaine de Cucugnan, les plus grands ont couru selon plusieurs niveaux, Allure et temps, identifiés par une couleur :

course jaune, verte, bleue, rouge ou noire.

Quel programme !

Le Maire, a donné le Top départ de chaque course.



Galvanisés par vos encouragements et vos applaudissements, les enfants se sont surpassés ! Ils ont été récompensés d'un diplôme, du journal avec leur photo et d'une médaille, d'OR s'il vous plaît ! La Dépêche Du Midi, partenaire officiel a couvert l'évènement. La municipalité a offert le goûter à tous les enfants.

Paziols est fier d'avoir accueilli une fois de plus autant d'enfants, et remercie toutes les écoles qui se sont investies pour la réussite de cette belle journée.

Le rendez-vous des courses USEP est devenu incontournable !

A l'année prochaine !

Dites le avec des fleurs !

Le Marché aux Fleurs

L'Association des Parents d'élèves de Paziols, a organisé une vente de plantes à fleurs et de plants de légumes le mardi 22 avril à la salle Polyvalente. La plupart de ces plantes ont été semées et cultivées par les élèves du Lycée Joan Miro de Perpignan sous l'autorité de leur professeur Tanguy Cornet.

L'association remercie fortement les élèves pour leur implication ainsi que les personnes qui se sont déplacées pour acheter ces jolies plantes qui fleuriront jardinières et jardins.

Le bénéfice de cette animation, permettra de contribuer aux prochaines manifestations en partenariat avec l'école.

L'Association des Parents d'élèves a offert à chaque enfant, aux maîtresses et aux ATSEM, un plant de fraises que chacun pourra planter à l'école pour ensuite déguster de bonnes fraises pour les goûters des après-midi.

Allumez le feu !

M. J. C

La Maison des Jeunes et de la Culture a renouvelé son Bureau et son Conseil d'Administration.

Jérôme NEVADO, nouveau Président, ainsi que Séverine TORTA, Clara GENDRE, Fanny TARIBO et tous les bénévoles attachés à cette association ont



ouvert le Bal de leur nouvelle fonction en perpétuant la Tradition du Feu de la Saint Jean.

Encore un moment de convivialité fortement apprécié des grands et des petits,

grâce aussi à l'illumination des lampions.

Quel plaisir d'apprendre en jouant !

91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, CENT !

Le permis piéton



Le jour de la remise du Permis piétons, Josy BEZIAT le professeur avec tous les élèves et en présence de l'adjutant CHAUVEL et de Monsieur SENPAU-ROCA 1er adjoint.

Durant 2 mois les enfants ont été sensibilisés à la sécurité routière en tant que piétons. Ils ont appris les règles de sécurité du code de la route et la lecture des panneaux.

Au terme de cet apprentissage et après une préparation de 2 mois où les enfants et les parents se sont bien investis, les élèves de CE et CM ont passé leur permis piéton le jeudi 03 avril à 10h30. En situation d'examen, sous la direction de l'adjutant de Gendarmerie Nationale Chauvel, tout le monde a été sur des charbons ardents jusqu'au vendredi 11 avril, où, à 9h, au cours d'une cérémonie officielle, en présence toujours de l'adjutant Chauvel, monsieur Senpau-Roca, premier adjoint, a décerné les diplômes du permis piéton.

100% de réussite a honoré la classe.

Ce fut une grande réussite car chaque enfant a réussi ce premier examen citoyen. Les enfants ont été comblés et ravis de repartir à la maison avec leur permis piéton !

La fête du 100 !

Pour la première année, les enseignantes mesdames Béziat et Fontdecaba ont mené chacune dans leur classe une déclinaison du projet: **Chaque jour compte**. Ce projet pédagogique, mis en place au départ pour les CP, consiste à mettre un bâtonnet dans un gobelet chaque matin de classe. Ainsi, chaque jour, les enfants apprennent un nouveau nombre et ses déclinaisons possibles. Les élèves de CP doivent dans leur programme apprendre les nombres jusqu'à 100. Le 100^{ème} jour de classe devint pour sûr un jour de fête ce mardi 8 avril! Mme Marie Layral, enseignante de Tuchan de la classe de CP - CE, a participé à cette nouvelle aventure.



Un atelier de travail de 8 enfants avec le professeur

Vous avez pu admirer le travail fait par les élèves sur les collections de 100, les différentes écritures possibles de 100, les exposés sur 100 objets, 100 couleurs, 100 animaux, 100 langues, 100 questions, vous avez répondu aux 100 défis mathématiques lancés par les élèves, vous avez dégusté les 5 variétés de 100 gâteaux, vous avez participé au défi des 100 signatures, ... et vous avez participé à la photo prise au terrain de tennis du nombre 100 écrit par « presque » 100 personnes ! Quelle belle journée ! MERCI à toutes celles et ceux qui ont permis sa réussite.

Monsieur Le Maire et deux de ses adjoints ont honoré de leur présence cette jolie exposition



Et si on jouait maintenant

La commission Jeunesse et Sport travaille actuellement sur un projet de réfection et de mise aux normes de l'aire de jeux de l'espace Sirven.



Les jeux seront arrangés et l'espace sera complètement repensé.

Une partie de l'aire sera dédiée aux tout-petits. Elle disposera d'un sol et de jeux adaptés aux plus jeunes. De nouvelles attractions feront leur apparition et des tables seront mises à disposition pour la pause goûter, après un long moment d'amusement. L'éclairage public sera modifié pour permettre une plus grande visibilité les soirs d'été, pour une prolongation des moments de détente après les chaudes journées estivales.

Point fait sur l'état de l'aire de jeux pour petite enfance et enfants

Il est décidé de créer deux zones distinctes :

Une aire de jeux petite enfance maternelle

Une aire de jeux enfants (primaire)

Une troisième zone aire de jeux collectifs, ping-pong, tables de pique-nique

...

1. AIRE DE JEUX PETITE ENFANCE

Délimitation d'une zone de 9 m par 13m

Sur cette aire de jeux les équipements seront soit conservés soit changés, elle sera donc équipée de :

- Du toboggan rouge conservé et rénové.
- La cage à poule en rondin sera déplacée dans l'aire de jeux enfants.
- Les quatre canards sur ressort se trouvant dans l'espace enfants seront déplacés dans l'aire de jeux petite enfance.

- Fourniture et pose d'un édifice type « mas » ou train ou... avec petit toboggan.

Dans l'angle des murettes, pose d'un plateau en bois de forme ronde et de diamètre 1,80

Cet espace est délimité par une murette de 40 cm de hauteur avec un chapeau en bois ou brique soit en béton... 2 passages de 1,20 m devront être aménagés pour permettre l'accès aux poussettes.

L'ensemble de cet espace après traitement et stabilisation du sol pose d'un tapis caoutchouc soit en dalles soit en lés soit coulé sur place.

2. AIRE DE JEUX ENFANTS

Concerne le reste de la surface de la zone terrain de jeux

Sur cette aire de jeux les équipements seront soit conservés soit changés, elle sera donc équipée de :

Equipements à conserver et à rénover :

Le toboggan vert, le tourniquet, la balançoire, le jeu escalade toboggan, la cage à poules en rondins.

Equipements à créer :

Jeu escalade pyramide en corde (toile d'araignée), une table pique-nique, un banc supplémentaire.

Modifier l'éclairage public : mettre deux éclairages de chaque côté, un pour la petite enfance l'autre pour l'espace enfants.

Pour l'ensemble de l'aire de jeux, pose d'un panneau de bonnes dimensions rappelant que cet espace est financé par la mairie en **faisant appel à un comportement citoyen afin de préserver ces espaces en excellent état.**

Pour la zone des jeux collectifs en dehors des zones enfants petite enfance, prévoir un ensemble de matériels :

Table de ping-pong, Filets de badminton, Cages football.

Nous faisons une recherche auprès du Conseil Général, de la CAF, de la Communauté de Communes...pour obtenir une aide au financement.

La nouvelle aire devrait être réalisée le plus rapidement possible pour le plus grand bonheur des enfants, des parents et des nounous.

Qu'il est beau mon pays ...

Une visite de l'ensemble du village a été effectuée aux fins de repérer les emplacements idoines en vue d'un prochain fleurissement de nos rues.

La commission environnement travaille :

- au recensement des points qui présentent un danger pour les habitants,
- à l'établissement d'un état des lieux concernant les containers ordures et les points propres.

Toilette de printemps !

La fontaine de Cucugnan

Le mois de mai est traditionnellement, pour l'ASFEP, la remise en état des sites naturels de Paziols dont elle a la charge :

Fontaine de Cucugnan, Pont Roman.

Au cours des matinées des 12 et 13 mai dernier, débroussailleuse, bêches, rateaux, cisailles et sécateurs ont eu raison des mauvaises herbes et branchages divers ayant envahi au cours de l'hiver le site de la fontaine de Cucugnan ; les murets mis à mal par quelques sangliers ont été remontés et les iris et autres arbustes ornementaux mis en valeur et protégés par un cercle de cailloux.

Un spectacle conté sera organisé le 29 juillet par l'association dans cet écrin de verdure.



Un instant de pause pour les bénévoles de l'ASFEP

Un chantier de jeunes bénévoles est prévu dans la seconde quinzaine de juillet afin de poursuivre la restauration du site : édification du muret entourant la vigne.

Quant au nettoyage des abords du Pont Roman, il est prévu pour les semaines à venir ; l'association fait appel à toutes les bonnes volontés.

PAZIOLS, plus près de vous...

Nouvel affichage

L'équipe municipale a fait en sorte de déplacer et d'enrichir les informations à communiquer à la population.

Le panneau traditionnel pour les informations légales, hier encore installé dans la cour de la Mairie, manquait d'accessibilité et était souvent peu consulté.

Il a donc été déplacé sous le préau de la *place du Marché* (1er panneau à gauche sur la photo).

Il contiendra les affichages obligatoires : les comptes-rendus des Conseils Municipaux, les informations municipales, ainsi que les informations légales et pratiques, telles que les jours de marché, les informations de la Maison de santé...

Un second panneau (à droite sur la photo) permettant une surface d'affichage plus importante lui est adjoint, pour annoncer les événements, les informations d'associations, etc.

Voici donc la photo de ces affichages en cours de réalisation, les bancs vont être déplacés et l'espace après peinture sera fleuri.



Journées d'informations du CLIC

Le CLIC

Le Centre local d'information et de coordination Corbières Minervois (CLIC) a pour mission d'organiser des journées d'informations concernant le "bien vieillir dans l'Aude". Ces journées se sont déroulées cette année à Paziols les 3 et 17 juin à la Salle Polyvalente. Elles ont été consacrées à deux thématiques : « autonomie et logement », et « autonomie et conduite ». Ces journées ont permis à chacun d'obtenir des renseignements pour adapter son logement, favoriser le maintien à domicile, tester ses capacités auditives et visuelles, etc ...

CLIC : pour tout renseignement complémentaire téléphoner au : 04 68 27 89 80

« Claude Nougaro à Paziols »

Hommage à Claude Nougaro

Il y a dix ans, Paziols et toute sa population, rendaient un hommage plein d'émotions à Claude Nougaro, et exprimaient toute leur sympathie à ses proches.

Dix ans après son décès la Mairie de Paziols désire témoigner de la place qu'il a occupé et occupe encore dans notre village.

En mai 1996 il avait, avec chaleur et sympathie, offert un concert amical aux habitants de Paziols.

Nous n'avons pas oublié cet instant.

A notre tour nous voulons avec simplicité et affection le retrouver à Paziols, présent dans ses œuvres picturales, écrites et chantées.

Tout au long de cet été un hommage lui sera rendu.

La municipalité en sera le maître d'ouvrage.

Pour mener à bien cette tâche nous avons invité les différentes associations à se mobiliser et à y apporter leur contribution.

Nous voulons donc faire que cet hommage soit et s'appelle :

« Claude Nougaro à Paziols ».

L'association " Le Merle Bleu " a depuis toujours eu des liens privilégiés avec l'Artiste, c'est lui qui en avait trouvé le nom.

La Mairie avec l'association le Merle bleu, sont donc les maîtres d'œuvre d'une exposition en deux parties :

- La première partie de cette exposition sera présentée dans la salle de cinéma .
- La deuxième partie de l'exposition sera présentée au Merle Bleu.

Le chemin pour rejoindre les deux lieux d'exposition sera balisé.

Cela fera parcourir les rues de Paziols par les touristes en allant du bas du village vers le haut du village au Merle Bleu place Claude Nougaro.

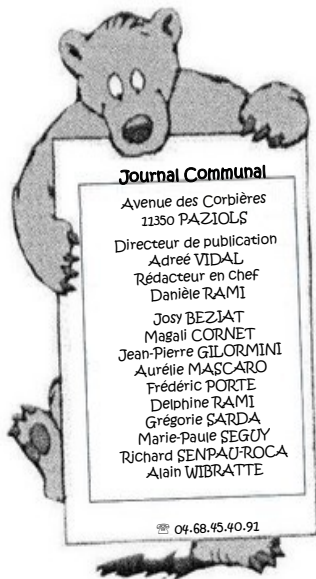


Au programme :

- A la salle de cinéma : Première partie de l'exposition Projection du film du concert de Mai 1996, produit par Serge Balayan.
- Au Merle Bleu : Deuxième partie de l'exposition
- Dans les rues du village : Itinéraire en images reliant les deux expositions, réalisé par l'Association « Les Copains d'Avant ».
- A la Salle Polyvalente : Le jour de la Fête du Patrimoine, exposition sur le Verdoble avec les paroles des chansons de Claude Nougaro, réalisé par l'Association du Patrimoine (ASFEP)
- Affichage de photos, manuscrits, témoignages suite à l'appel à témoignages auprès de la population.
- Concerts organisés par la section de la MJC Musiques en Terre cathare Concert le 1er août 2014 organisé par la MJC.

DERNIERE MINUTE

En Avant Première de ces manifestations, la municipalité convie la population de PAZIOLS à un vin d'honneur qui se tiendra à la Salle des Fêtes, salle du cinéma le mardi 8 juillet à 19h00. Un film vous sera projeté ...



ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Maïa, Virginie SALA GROCHOWSKI née le 18 avril 2014 de Marzena et Marcin Evan, BOZOMS-PUJOL né le 22 juin 2014 de Sabrina et Joris

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Nos regrettés :

GARCIA Denis le 10 Janvier 2014 à l'âge de 83 ans SALGAS née BERINGUIER Yvette le 17 Janvier 2014 à l'âge de 78 ans

CASALS née MARTI Joséphine le 1er Février 2014 à l'âge de 90 ans ROQUERE Lucien le 15 Février 2014 à l'âge de 68 ans SALGAS née RAYNAUD Yvette le 20 Février 2014 à l'âge de 94 ans PUEBLAS Florencio le 1er Mars 2014 à l'âge de 80 ans PAREILLO née PASCUAL Antoinette le 20 Mars 2014 à l'âge de 84 ans ROQUERE née HERMAN Yvette le 24 Mars 2014 à l'âge de 78 ans HUGUES Jean-Pierre le 27 Mars 2014 à l'âge de 65 ans VERDIER Jean-Pierre le 6 Avril 2014 à l'âge de 64 ans ALOS François le 24 Avril 2014 à l'âge de 82 ans SANCHIS Joseph le 3 Juin 2014 à l'âge de 77 ans

Toutes nos condoléances aux familles